



Assemblée générale

Distr. limitée
13 janvier 2020
Français
Original : anglais

**Conférence intergouvernementale
chargée d'élaborer un instrument
international juridiquement contraignant
se rapportant à la Convention des Nations
Unies sur le droit de la mer et portant
sur la conservation et l'utilisation durable
de la biodiversité marine des zones
ne relevant pas de la juridiction nationale
Quatrième session**

New York, 23 mars-3 avril 2020

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Programme de travail.
4. Pouvoirs des représentants.
5. Débat général.
6. Examen de la question visée aux paragraphes 1 et 2 de la résolution [72/249](#) de l'Assemblée générale.
7. Examen et adoption des documents de la conférence, dont son rapport à l'Assemblée générale.
8. Questions diverses.

